

En premier lieu, les deux tracés envisagés pour le gazoduc traversent le territoire au nord du 60^e parallèle. Des questions écologiques d'une très grande importance doivent être étudiées. Aucun projet de cette ampleur n'ayant jamais été entrepris, en Amérique du Nord du moins, sur ce genre de terrain, nous avons donc mis sur pied une Commission d'enquête qui vient de mettre fin à ses audiences afin de déterminer, au mieux des connaissances actuelles, la portée vraisemblable sur le milieu arctique d'un ouvrage aussi imposant.

En second lieu, il faut se rappeler que cette vaste région du Canada qui s'appelle l'Arctique est habitée par de nombreux autochtones qui ont un certain nombre de droits acquis en plus d'en réclamer certains autres. Le droit et la justice naturelle nous obligent donc à veiller à ce que leurs droits soient également pris en compte avant d'arriver à une décision. Je regrette seulement de ne pas disposer d'assez de temps pour explorer cet aspect fascinant du projet.

Mais, ce que je tiens à vous dire, c'est que le gouvernement du Canada ne peut passer au stade décisionnel avant d'avoir le rapport de cette Commission d'enquête sur les questions écologiques et sociales. Sans vouloir vous assommer avec les aspects techniques de la chose, nous avons également un Office national de l'énergie, organisme autonome tenu par la loi d'examiner les propositions de ce genre à l'abri des influences politiques et autres et de faire des recommandations au Gouvernement. Cet Office a maintenant terminé ses audiences, ou est sur le point de le faire, et présentera sous peu au Gouvernement un rapport assorti de recommandations.

C'est donc dire que vous à Atlanta et moi à Ottawa sommes dans la même position: pas plus l'un que l'autre nous ne savons ce que ces organismes autonomes recommanderont. Une fois en possession de ces données, il appartiendra aux gouvernements du Canada et des Etats-Unis de se concerter sur la multitude de problèmes qui se présenteront avant que des décisions puissent être prises.

Je n'en aborderai qu'un seul, soit la dimension économique de ce gazoduc et ses conséquences sur l'ensemble de la structure financière du Canada. Que vous soyez hommes d'affaires ou non, vous comprendrez que ce projet entraînera des dépenses de plusieurs milliards de dollars. Imaginez-vous quelle incidence peut avoir sur l'économie canadienne une injection aussi massive de capitaux étrangers dans un laps de temps aussi court. Soit dit en passant, cet afflux serait sans grand avantage pour l'économie du Canada, du moins pendant la première phase. Il s'agit en fait de rendre service aux Etats-Unis. Lorsque viendra le temps de discuter